

Marché de Noël 2023

Le comité du marché de Noël tient à remercier tous ceux et celles qui sont passés encourager nos artisans. Merci aux 17 artisans qui nous ont fait découvrir leurs passions. À l'an prochain !



MUNI-NOUVELLES

Journal de la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme


Prochaine séance
CONSEIL MUNICIPAL
18 décembre 2023 à 20h


Horaire mensuel
BIBLIOTHÈQUE
Mardi : 18 h 30 à 20 h 00
2e & 4e mercredi du mois :
9 h 00 à 10 h 00
Fermé du : 20 au 8 janvier
inclusivement


Horaire Comptoir
VESTIMENTAIRE
Tous les jeudis :
13 h 00 à 15 h 00
18 h 00 à 20 h 00
Fermé seulement le 28
décembre 2023


Horaire
FABRIQUE
Lundi-Mardi : 08 h 00 à 15 h 00
Mercredi : 8 h 00 à 12 h 00
Fermé du 19 décembre au 7
janvier
Tel.: 274-3638 poste 3424

Joyeux temps des fêtes !

Horaire des fêtes :
Fermé du 22 décembre au 7 janvier
De retour le 8 janvier

Décembre 2023

VOLUME 23 | NO 6



URGENCE PUBLIC

418 630-5686

Édifices et services municipaux

Marie-Lou Darveau

direction@stthomasdidyme.qc.ca

Directrice générale et greffière-trésorière (418)274-3638 poste 3421

Luc Bhérier

Contremaître des travaux publics (418)274-3638 poste 3422

Fannie Caouette

loisirs@stthomasdidyme.qc.ca

Adj. administrative et resp. des loisirs (418)274-3638 poste 3449

Roxanne Blanchette

info@stthomasdidyme.qc.ca

Secrétaire-Réceptionniste (418)274-3638 poste 3422

Inspecteur en bâtiment et environnement

inspection@regiegeant.ca

Division Urbanisme & Environnement (418)274-3638 poste 3422

Régie matières résiduelles Collecte des déchets

du Lac-St-Jean vidange de fosse septique (418)669-0513



Coordonnées :

9, avenue du Moulin
Saint-Thomas-Didyme (QC)
G0W 1P0

Téléphone : (418)-274-3638

Télécopieur : (418)-274-4176

Courriel :

info@stthomasdidyme.qc.ca

Site internet :

www.stthomasdidyme.qc.ca

Heure d'ouverture :

Lundi au Jeudi: 9h00 à 16h00

Vendredi : FERMÉ

Cellulaire travaux publics pour urgence (418) 630-5686



Lundi au jeudi :
9h à 12h et 13h à 16h

**Nos bureaux
sont fermés du
22 décembre au
7 janvier 2024.
Joyeuses fêtes
et bonne année
2024 !**

Déjà en décembre, Noël est l'une des périodes les plus merveilleuses de l'année. Pour moi, le temps des Fêtes est l'occasion de prendre du temps pour jouer, pour se reposer et pour partager de beaux moments avec ceux et celles qu'on aime. Créons de merveilleux souvenirs pour nos plus petits. C'est aussi un bon moment pour regarder en arrière avec gratitude pour ce que nous avons et pour célébrer l'année à venir avec optimisme et enthousiasme. Comme toujours, j'encourage tout le monde à acheter localement. Il est important d'encourager nos producteurs, commerçants et artisans locaux pour s'assurer qu'ils gardent leurs portes ouvertes. Votre soutien pour aider notre économie locale est grandement apprécié de tous. Merci!

Pour certaines personnes, la période des fêtes n'est pas toujours facile. Je vous encourage à faire preuve de gentillesse en offrant votre aide ou en offrant votre temps à des personnes dans le besoin. Merci de leur apporter un peu de joie en cette période spéciale de l'année. J'aimerais remercier tous les bénévoles qui s'impliquent de près ou de loin dans la vitalité de notre milieu à la rendre toujours plus dynamique. Un énorme MERCI à vous L'année 2024 apportera de nombreux défis, cependant, soyez assurés que le Conseil et le personnel continueront de travailler et d'agir dans le meilleur intérêt de ses citoyens.

Un très joyeux Noël et une nouvelle année saine et prospère à tous. Amusez-vous, soyez prudents et soyez bons les uns envers les autres !

Nous avons la chance de vivre dans un magnifique village et n'oubliez pas notre slogan Pour du Vrai!



Avec toute ma fierté de vous représenter,
Sylvie Coulombe
Votre mairesse dévouée



Concours d'embellissement 2023 : Liste des prix.

Le comité d'embellissement a procédé au tirage des prix annuels le 18 décembre dernier au bureau municipal. Vingt-deux personnes s'étaient inscrites

Voici le nom des gagnants.

- 1) Cadre reproduisant un arrangement floral. Mesure 28 po X 28 po. Valeur de 120 \$ don de Ferlac Normandin : Marie-Ève Yasconi-Girard
- 2) Jardin hydroponique pour la culture facile de légumes, herbes et fruits à l'intérieur. Valeur de 120 \$. Don de la quincaillerie BMR de Normandin : Antonine Potvin
- 3) et 4) deux bons d'achat de 40 \$ chacun donnés par le Jardin d'or de Saint-Félicien : Édith Goulet et Noëlla Migneault.
- 5) et 6) deux bons d'achat de 25 \$ chacun donnés par le centre Hortiplus d'Albanel : Lilianne Fradet et Julie Migneault.
- 7) et 8) 1 plant de groseilles à grappes. Un plan de physocarbe doré. Valeur de 20 \$ chacun donné par le comité d'embellissement. Livraison au printemps : Régis Paradis et Suzanne Tremblay.

Félicitations aux gagnants et un énorme merci aux commanditaires et aux participants. Nous encourageons toute la population à participer à l'effort collectif pour rendre notre village toujours plus beau et accueillant en toutes saisons. Le concours est une reconnaissance supplémentaire, mais le véritable prix est celui de vivre une belle histoire d'amour avec la nature et l'environnement.



Aider les résidents et résidentes de votre municipalité à mieux faire face aux pannes



Il est important que les résidents et résidentes de votre municipalité prennent certaines mesures pour bien gérer la situation en cas de panne. Nous vous invitons à publier le lien au bas de cet article dans votre bulletin municipal ou sur le site Web de votre municipalité.

Il est également important de suivre les [suggestions du gouvernement du Québec](#)

et les [suggestions du gouvernement du Canada](#) qui rappellent l'importance d'avoir un plan d'urgence familial et une trousse d'urgence permettant de subvenir aux besoins de premier nécessité pendant trois jours (72 heures).

En cas de panne, quoi faire selon la situation ?

Info-pannes

L'outil libre-service Info-pannes demeure la principale source d'information en cas de panne. Mis à jour régulièrement, il vous informe, en temps réel, de l'évolution de la situation. Si ce n'est déjà fait, ajoutez le lien du [site Info-Pannes](#) à vos favoris et téléchargez l'application sur votre téléphone intelligent ([Google Play](#) ou [App Store](#)).

Signaler une panne ou un bris

Un résident ou une résidente vous signale une branche ou un arbre qui risque de causer un bris sur le réseau électrique ou une panne qui n'est pas indiquée dans Info-pannes ? Invitez cette personne à nous joindre au moyen de la ligne Pannes et bris, au 1 800 790-2424.

911
Vous êtes témoin d'une situation comportant un risque immédiat pour la santé ou la sécurité du public (ex. : fils électriques tombés au sol, incendie, etc.) ? Composez sans tarder le 911. Les services d'urgence communiqueront avec nous si une assistance immédiate est requise.

Relations avec le milieu
Vous souhaitez obtenir de l'information sur les pannes en cours ou sur le processus et les délais de rétablissement du service d'électricité ou encore signaler une situation particulière concernant un centre d'urgence temporaire ? La ligne Relations avec le milieu, réservée aux municipalités et aux médias régionaux, est indiquée dans ces cas : 1 844 289-5005.

Sécurité civile
En tant que coordonnateur ou coordonnatrice des mesures d'urgence, on vous informe de toute situation qui pourrait nuire à la sécurité du public (ex. : approvisionnement en eau potable compromise, résidentes et résidents coupés du reste du monde en raison de pannes, etc.). Dans ces cas, c'est la ligne du ministère de la Sécurité publique et de l'Organisation régionale de sécurité civile qu'il faut utiliser : 1 866 650-1666.

Texto : une nouvelle méthode pour communiquer avec vous en cas d'urgence



Communiquer efficacement avec les municipalités est l'une de nos priorités. C'est pourquoi, lors de pannes majeures, vos coordonnateurs et coordonnatrices de mesures d'urgence pourraient recevoir un texto de la part de nos équipes Relations avec le milieu. Le texto permet de joindre un plus grand nombre de personnes en même temps et de vous tenir rapidement informés de l'évolution de la situation.

Vous recevez un message provenant du 202210 sur votre cellulaire ? Ce n'est pas une tentative d'hameçonnage. Il s'agit plutôt d'un texto des responsables des mesures d'urgence d'Hydro-Québec. Le texto s'ajoute aux autres moyens de communication déjà en place, comme les webinaires, infolettres et appels téléphoniques.

Comment Hydro-Québec détermine-t-elle les priorités de rétablissement lors de pannes majeures ?



La priorité va d'abord aux urgences qui menacent la sécurité du public, les services d'urgence et les hôpitaux. Ensuite, nous tentons par la suite de rétablir le service chez le plus grand nombre de clients le plus rapidement possible. La priorité est, par la suite, donnée aux appels d'urgence et aux infrastructures stratégiques et critiques (hôpitaux, CHSLD, médias pour les communications d'urgence au public, etc.). Plusieurs facteurs influent sur le temps requis pour rétablir le courant, notamment la gravité des bris faits au réseau et l'accessibilité du lieu des travaux. À priorité égale, nous intervenons sur une panne de longue durée avant de le faire sur une nouvelle panne.

Dans tous les cas, nos équipes déploient tous les efforts nécessaires pour rétablir le courant pour l'ensemble des clients le plus rapidement possible.

Les budgets comparatifs 2021 à 2024

	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
REVENUS				
TAXE FONCIERE GENERALE	\$ 710 648	\$ 728 650	\$ 758 377	\$ 975 478
TAXE DE SERVICES	\$ 340 832	\$ 325 143	\$ 327 559	\$ 333 200
EN LIEU DE TAXES	\$ 109 843	\$ 109 750	\$ 109 750	\$ 109 750
TRANSFERTS (SUBVENTIONS)	\$ 396 246	\$ 370 902	\$ 410 809	\$ 569 459
SERVICES RENDUS	\$ 34 306	\$ 49 256	\$ 40 788	\$ 53 414
IMPOSITION DE DROITS	\$ 31 725	\$ 35 000	\$ 38 000	\$ 35 500
AMENDES ET PÉNALITÉS	\$ 3 390	\$ 4 600	\$ 4 600	\$ 4 600
INTÉRÊTS	\$ 6 400	\$ 8 900	\$ 9 000	\$ 11 500
DIVERS	\$ 11 300	\$ 10 900	\$ 14 100	\$ 7 050
REVENUS TOTAL	\$ 1 644 690	\$ 1 643 101	\$ 1 712 983	\$ 2 099 951
DÉPENSES				
ADMINISTRATION	\$ 337 895	\$ 321 082	\$ 364 458	\$ 424 818
SÉCURITÉ PUBLIQUE	\$ 167 023	\$ 173 330	\$ 186 347	\$ 200 248
TRANSPORT ROUTIER	\$ 366 547	\$ 374 667	\$ 459 632	\$ 508 890
HYGIÈNE DU MILIEU	\$ 312 836	\$ 290 214	\$ 300 373	\$ 402 379
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	\$ 10 400	\$ 10 400	\$ 9 700	\$ 9 700
URBANISME, TERRITOIRE	\$ 158 819	\$ 166 191	\$ 183 205	\$ 306 814
LOISIRS	\$ 150 731	\$ 167 109	\$ 173 148	\$ 179 920
FRAIS DE FINANCEMENT	\$ 37 092	\$ 39 685	\$ 36 117	\$ 39 000
FINANCEMENT	\$ 153 106	\$ 152 100	\$ 169 200	\$ 127 033
AFFECTATIONS	\$ (49 759)	\$ (51 677)	\$ (169 197)	\$ (98 851)
DÉPENSES TOTALES	\$ 1 644 690	\$ 1 643 101	\$ 1 712 983	\$ 2 099 951
SURPLUS (DÉFICIT)	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -

Évaluation moyenne Budget 2024

MOYENNES:	2024	2023
Évaluation moyenne d'une résidence unifamiliale :	(349) 130 174 \$	(338) 93 512 \$
Évaluation moyenne d'un chalet, maison de villégiature :	(192) 120 655 \$	(203) 91 490 \$

Budget 2023

Les taux de taxes 2024 VS 2023

FONCIÈRES		
Foncière générale de base /100 \$	0.995	1.065
Taxe foncière Non résidentiel	1.985	2.055
Taxe foncière industrielle	2.120	2.190
Foncière logement	0.995	1.065
Taxe foncière TVD	1.990	2.011
Taxe foncière agricole	0.935	0.935
AQUEDUC		
Résidentiel	395 \$	395 \$
Agricole (unité animale)	26.92 \$	26.92 \$
Industriel	42 000 \$	42 000 \$
Agricole (fixe)	700 \$	700 \$
Commercial (1.5)	592.50 \$	592.50 \$
Commercial (2.0)	790 \$	790 \$
EGOUT		
Réseau	298 \$	298 \$
Boues, résidentiel	72.00 \$	67.00 \$
Boues, chalets	36.00 \$	33.50 \$
VIDANGES, RECYCLAGE ET MATIÈRE ORGANIQUE		
Résidentiel	237 \$	234 \$
Saisonnier	118.50 \$	117 \$
Enfouissement pour non desservi	15 \$	15 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES « I.C.I. »		
Régulier	577 \$	500 \$
Saisonnier	288.50 \$	250 \$
Agriculteur	374 \$	325 \$
DÉNEIGEMENT		
Lac aux Aulnes	107 \$	105 \$
Chemin des Bussières nord	335 \$	335 \$
Chemin des Acadiens	412 \$	404 \$
Chemin Coq-Perron	110 \$	108 \$

COMITÉ FORÊT ENVIRONNEMENT SAINT-THOMAS-DIDYME (CFESTD)

Le Comité Forêt Environnement Saint-Thomas-Didyme (CFESTD) est un organisme à but non lucratif fondé en 1991.

Il a pour objectif de générer des revenus et de les redistribuer aux organismes municipaux en aménageant la forêt de proximité selon le principe de gestion intégrée des ressources.

EN 2022-2023

Nombre de bénévoles : 7

Montant investi dans le milieu : 32 100 \$

Projets soutenus :

- Établissement d'une garderie
- Organisation d'activités à la Résidence les Blés d'or
- Révitalisation du Lac Trotter
- Aide pour le camp de jour
- Aide pour le pavillon sportif
- Embellissement
- Amélioration du Chemin des Bussières





ÇA VA OÙ?

Recyclage. Compost. Écocentre.

Avec Ça va où?, on sait où ça va!

Téléchargez l'appli pour vous aider à mieux trier.

2024

Calendrier de collecte **A**

Janvier

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31				

Février

L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
3	4	5	6	7
8	9	10	11	12
13	14	15	16	17
18	19	20	21	22
23	24	25	26	27
28	29			

Mars

L	M	M	J	V
26	27	28	29	1
2	3	4	5	6
7	8	9	10	11
12	13	14	15	16
17	18	19	20	21
22	23	24	25	26
27	28	29		

Avril

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
1	2	3		

Mai

L	M	M	J	V
29	30	1	2	3
4	5	6	7	8
9	10	11	12	13
14	15	16	17	18
19	20	21	22	23
24	25	26	27	28
29	30	31		

Juin

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
8	9	10	11	12
13	14	15	16	17
18	19	20	21	22
23	24	25	26	27
28	29	30	31	

Juillet

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31				

Août

L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
3	4	5	6	7
8	9	10	11	12
13	14	15	16	17
18	19	20	21	22
23	24	25	26	27
28	29	30		

Septembre

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
7	8	9	10	11
12	13	14	15	16
17	18	19	20	21
22	23	24	25	26
27	28	29	30	31

Octobre


L	M	M	J	V
30	1	2	3	4
5	6	7	8	9
10	11	12	13	14
15	16	17	18	19
20	21	22	23	24
25	26	27	28	29
30	31			


Novembre


L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
2	3	4	5	6
7	8	9	10	11
12	13	14	15	16
17	18	19	20	21
22	23	24	25	26
27	28	29		


Décembre


L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
7	8	9	10	11
12	13	14	15	16
17	18	19	20	21
22	23	24	25	26
27	28	29	30	31

 Déchets

 Recyclage

 Compost

 Collecte reportée



Règlement sur le stationnement l'hiver

Un petit rappel, du 1 décembre 2023 au 30 mars 2024, il est interdit de ce stationné dans les rues entre minuit et le 7h

